



Communiqué de presse

Kattrin JADIN

*Députée fédérale - Vice-Présidente du MR
Présidente du PFF*

Pierre-Yves JEHOLET

*Député wallon - Porte-parole du MR
Président de la Fédération MR de Verviers*

Réforme de la justice:

Les huissiers verviétois paient la facture !

Le Ministre de la Justice a récemment rendu public la circulaire 154 comportant un certain nombre de mesures d'économie au niveau de l'organisation judiciaire. Parmi celles-ci figure la limitation du nombre d'heures annuelles que pourront prester les huissiers audienciers (actifs notamment dans l'accueil des justiciables, la gestion des convocations ou l'acheminement des dossiers). La réduction prévue par le Ministre est drastique: le Tribunal de Première instance de Verviers passe de 1595 à... 150 heures !

En ce compris le Tribunal de police !, précise la Députée Kattrin Jadin, qui a interrogé le Ministre de la Justice au Parlement. C'est une diminution énorme! Le travail des huissiers est pourtant très important. Cette réduction implique qu'il reviendra désormais aux greffiers et au reste du personnel de s'occuper de ces fonctions. Cela aura une conséquence certaine sur le rythme des audiences!

Le Tribunal du travail de Verviers, lui, verra son quota d'heures réduit à 104.

Ces mesures prises par le Ministre de la Justice vont permettre une épargne avoisinant les 2 millions €. Pour le budget de la justice, ce sont des queues de cerise !, note le Député et Porte-parole du MR, Pierre-Yves Jeholet. Ces huissiers sont généralement des personnes prépensionnées qui perçoivent un salaire minime. De plus, ils libèrent les greffiers d'un travail accessoire qui permet de maximiser l'efficacité de ces derniers, qui s'en ressentiront. Etait-ce bien là qu'il fallait, en priorité, procéder à des économies?

Question à laquelle Kattrin Jadin répond elle-même: Il me semble bien que non ! Pourquoi ne pas, par exemple, revoir les contrats conclus entre l'Etat et les sociétés de télécommunication ? La France et l'Allemagne ont récemment procédé de la sorte et ont négocié des contrats plus avantageux avec les services fédéraux. Faisons preuve d'un peu de pragmatisme avant de sucrer un personnel utile!

Enfin, la Vice-présidente du MR rappelle que ces huissiers engendrent également des impôts prélevés sur leurs revenus, lesquels retournent directement dans les caisses de l'Etat... *Ce qui amoindrit encore plus l'économie réelle par rapport à cette mesure !*